



Quatrième Réunion du Forum Mondial sur la Migration et le Développement

Mexique 2010

Document thématique conceptuel

Partenariats pour la migration et le développement humain : prospérité partagée – responsabilité partagée

I. Introduction

Le Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD) fournit un espace de rencontre qui permet aux gouvernements de discuter des liens entre la migration et le développement de manière informelle, compréhensive et coopérative. Il permet aux décideurs politiques et aux experts de débattre et échanger des idées, des bonnes pratiques et des expériences qui apportent aux gouvernements les moyens de créer de politiques de migration et développement efficaces et cohérentes. De façon importante, le Forum implique des représentants de la Société civile, qui organisent aussi des réunions et partagent leurs délibérations et résultats avec les états.

À ce jour, le FMMD a abordé avec succès plusieurs aspects de la migration internationale. Mais de lacunes restent à être comblées et de nouvelles perspectives à être considérées afin d'atteindre des approches plus compréhensives pour créer et réaliser des politiques efficaces. La situation internationale actuelle exige que le FMMD se transforme en source d'idées et modèles possibles pour que les gouvernements et les décideurs politiques abordent les aspects multidimensionnels de la migration et le développement. Pour que le Forum reste un processus efficace, il est nécessaire d'aborder le phénomène dans son ensemble.

Les réunions précédentes du FMMD ont prouvé que les gouvernements peuvent discuter, avec succès, des thèmes de la migration et le développement au niveau multilatéral sans les susceptibilités suscitées et observées dans d'autres forums similaires. Pour avancer, on doit renouveler le débat sur les questions qui ont été négligées avant, parce qu'elles étaient considérées trop complexes pour les discussions multilatérales. Il est nécessaire de réexaminer quelques concepts et de rompre les vieux stéréotypes. Aussi, il est important d'adapter des approches à plus

long terme et de considérer les affaires qui pourraient déterminer, ou être déterminées par les futurs flux migratoires.

Le dialogue au sein du FMMD 2010 nous fournit une opportunité pour renforcer les bases conceptuelles du processus FMMD et fait une contribution substantielle au débat international sur ces affaires.

Ce document expose brièvement les thèmes de travail pour le FMMD 2010 basés sur les amples consultations que le Mexique a eues fin 2009 et au début 2010, y compris un sondage du Groupe de pilotage et des Amis du Forum en janvier et février 2010. Il offre des descriptions brèves des thèmes des tables rondes afin de diriger les préparations des sessions des tables rondes et les documents de fond pour ces sessions.

II. Vision et objectifs du Mexique pour le FMMD 2010

Le Mexique propose comme thème principal de la quatrième réunion du FMMD: «Partenariats pour la migration et le développement humain¹ : prospérité partagée – responsabilité partagée ».

La Présidence vise à promouvoir un débat sur les partenariats et les synergies dans le but d'aborder les causes, les défis et les effets de la migration au développement, et du développement sur la migration. Les *partenariats* sont définis dans ce contexte comme dispositions de commun accord entre individus et/ou groupes (gouvernements, secteurs privés et publics, migrants, diaspora, employeurs, communautés d'origine, ONG, organisations internationales, etc.) qui puissent maximiser les bénéfices du développement de la migration pour tous. Le Mexique est de l'avis que la mise en œuvre des partenariats entre les pays d'origine, de transit, et d'accueil puisse faciliter la création des politiques de migration et développement plus compréhensives et équilibrées, et d'une plus grande volonté de partager la responsabilité. Les participants non-gouvernementaux dans les deux domaines ont un rôle important dans cette affaire.

¹ Le développement humain dans ce contexte est défini comme l'expansion de la liberté des personnes pour vivre comme ils ont choisi et poursuivre une meilleure qualité de vie, y compris par le biais de la migration (PNUD, Rapport sur le développement humain, 2009 ; AGNU Agenda pour le développement). Dans le contexte de la migration et le développement, il y a d'implications politiques en bien de domaines, entre autres, l'accès à la santé, à l'éducation et aux conditions de travail et de vie convenables.

Les partenariats constituent aussi un moyen efficace pour adresser d'autres défis migratoires critiques comme ceux posés par la migration irrégulière. On ne peut pas disputer que la migration méthodique, sécurisée, et régulière est préférée par les pays d'origine, de transit et d'accueil. Cependant, l'agenda du FMMD n'ignore pas le besoin de discuter de tous les problèmes de migration, y compris la migration irrégulière, comme une partie de l'approche compréhensive en partenariat entre les pays d'origine, de transit et d'accueil. Cette approche compréhensive permettrait, de manière plus large et ouverte, la formulation d'une analyse commune des aspects positifs et négatifs de la migration, y compris la contribution des migrants au développement dans les pays d'origine et d'accueil, ainsi que le besoin de fomentier le développement de soutien réciproque.

Parallèlement, cette approche apporte une diagnose partagée de la meilleure manière de gérer la migration légale, limiter la migration irrégulière et les réseaux de traite des personnes et, simultanément, adresser le besoin de protection pour les migrants dans une situation vulnérable.

Le Mexique compte faire les avances dans la discussion basée sur les preuves des contributions au développement des sociétés des pays d'origine ainsi que des pays d'accueil. Une meilleure compréhension de ce thème peut, au bout de compte, changer la manière dont les migrants sont perçus par la société. Il peut aussi aider à promouvoir leur *développement humain*, et leur acceptation et inclusion dans les pays d'accueil en réduisant, ainsi, les chances de xénophobie et criminalisation des migrants. La nouvelle perspective du développement humain dépasse les débats habituels sur les effets économiques et les conséquences de la migration, et ouvre un espace pour discuter de certains thèmes qui doivent être adressés plus à fond, comme la santé, l'éducation, la formation, le genre - ainsi que les droits humains et la protection de tous les migrants. Les partenariats aident à obtenir une cohérence institutionnelle pour créer les politiques à plus long terme et plus efficaces dans ces domaines et d'autres secteurs liés.

Le concept de *prospérité partagée* reconnaît que la migration a les qualités nécessaires pour bénéficier mutuellement aux migrants, leurs familles, leurs sociétés d'origine et d'accueil, leurs employeurs, l'économie locale et nationale, etc., sur le plan du développement personnel, social et économique. La manière dont ces bénéfices du développement peuvent être réalisés équitablement, en particulier dans une période de crise économique, est un problème de la *responsabilité partagée*. La reconnaissance des bénéfices partagés peut être la base pour négocier et gérer les flux

migratoires entre les pays d'une manière plus coopérative et mutuellement responsable que les accords unilatéraux traditionnels de migration.

Le Mexique propose que, comme une partie de l'approche étendue et compréhensive, les débats du FMMD aussi adressent *les causes profondes* de la migration internationale. La Présidence veut assurer que l'échange des bonnes pratiques et d'expériences aboutira aux conclusions et recommandations que les gouvernements puissent transformer en politiques et programmes réalisables.

La mise en œuvre de partenariats peut aussi faciliter la collection de données appropriées, la recherche de politiques efficaces et cohérentes, et l'analyse des liens entre la migration et le développement. Par exemple, on pourrait créer de systèmes d'information qui soulignent les contributions des migrants, et qui aussi informent les pays d'origine, de transit et d'accueil des mesures plus équilibrées pour bénéficier de la migration.

III. Tables Rondes

Comme les années précédentes, et basées sur les commentaires des Amis du Forum, il y aura trois tables rondes, chacune composée de deux sessions, sauf dans le cas de la MR 3, laquelle aura une troisième session sur le Changement Climatique. Il y aura aussi une session indépendante et spéciale sur l'Avenir du Forum pour les chefs de délégation qui discuteront du processus FMMD et les démarches futures. Les préparations pour cette session se feront séparément.

Table ronde 1 – Partenariats pour la migration et le développement

Les politiques de migration et développement sont une question de souveraineté nationale, mais les actions unilatérales peuvent être contre-productives pour l'évolution positive de la relation entre la migration et le développement à travers les frontières. Les pays d'origine comme les pays d'accueil bénéficient de la migration, et la responsabilité partagée pour l'adresser, de même que la protection et le soutien

aux migrants peuvent optimiser ces bénéfices mutuels. La mise en œuvre de partenariats avec toutes les parties prenantes peut donner lieu à un consensus basé sur la mutualité des bénéfices et responsabilité, et amener aux approches plus compréhensives.

La volonté de faire avancer la coopération internationale sur ce thème en tous les pays, et à travers les secteurs privés et publics, est manifestée par l'existence même du FMMD. Il est fort possible que le moment est venu pour débattre des avantages de renforcer cette coopération, définir quelques responsabilités respectives, et de mettre en évidence la valeur de la contribution de la migration. Dans la table ronde, on examinera si et de quelle manière les nouvelles formes de coopération pourraient faire face aux défis actuels et à plus long terme pour promouvoir les formes sécurisées et régulières de migration dans une période de crise économique et déséquilibre démographique. Comment ces formes nouvelles de synergie et coopération pourraient-elles être négociées et développées ?

TR 1.1 Partenariats pour une migration plus régulière et sécurisée

Cette session se concentrera sur les partenariats comme un outil institutionnel indispensable pour promouvoir les approches plus compréhensives et équilibrées envers la migration et développement, ainsi qu'un consensus envers la responsabilité partagée. Il y a des exemples d'approches, programmes et initiatives conjoints réussis qui encouragent de formes de migration plus régulières et protectives, lesquelles impliquent les gouvernements, les agences non-gouvernementales, les migrants, le secteur privé etc. Parmi eux, les accords bilatéraux et régionaux sur les mouvements transfrontaliers, les migrants en transit, l'échange du travail, le recrutement d'habilités, le contrôle des frontières, la coopération consulaire, etc. ; aussi bien que les stratégies conjoints pour gérer de meilleure manière la migration irrégulière. Le défi le plus important sera probablement d'identifier les formes de partenariats du développement propices à la migration régulière et sécurisée.

Une sélection de partenariats de bonnes pratiques en points clef du cycle migratoire peut être analysée pour préparer les leçons sur : comment créer ces partenariats, comment faire pour assurer les effets du développement aux niveaux personnels, sociaux, et économiques, et comment ils changent (ou pourraient changer) les

perceptions publiques de la migration dans les pays d'origine et d'accueil. Ce débat peut aussi fournir quelques idées sur la manière dont les partenariats efficaces puissent contribuer à la cohérence institutionnelle et, par conséquent, aux politiques plus efficaces.

La session mettra l'accent sur quelques conclusions des FMMD précédents sur l'importance de la migration régulière pour le développement en déterminant les mécanismes de partenariats afin de soutenir la migration régulière. Elle complétera aussi les délibérations de TR 2.1 sur les stratégies conjointes de travail, éducation et santé pour le développement humain.

TR 1.2 Stratégies conjointes pour adresser la migration irrégulière

Les formes irrégulières de mobilité se produisent en différentes manières en même temps que la migration régulière, permanente et temporaire (par exemple, touristes, étudiants et employés temporaires). Elles peuvent avoir d'implications importantes au développement pour les pays d'origine et les pays d'accueil, ainsi que pour les migrants et leurs familles qui se trouvent en situations vulnérables. Les états ont demandé que la migration irrégulière fasse partie de l'approche compréhensive afin de promouvoir le bien-être et le développement humain des migrants, et de protéger leurs droits humains et de travail dans le cycle migratoire. La migration régulière et irrégulière représente deux faces de la même pièce, donc cette session complétera la TR 1.1. Quelques responsables politiques ont reconnu que le manque d'opportunités de migration régulière, ou le manque de connaissance à cet égard, peut être aussi une cause de la migration irrégulière.

La discussion doit se concentrer sur les groupes vulnérables : les personnes victimes de traite, les employés inféodés, les femmes et les enfants, et les familles des migrants irréguliers aux pays d'origine comme aux pays d'accueil. La majorité de migrants irréguliers sont des ouvriers, doivent s'arranger avec les deux côtés du problème : les employés migrants et les employeurs impliqués en activités irrégulières. Les approches conjointes doivent être identifiées entre toutes les parties prenantes, y compris les diasporas, afin de mieux comprendre et d'adresser les causes liées au développement et les effets de la migration irrégulière et les circonstances des migrants irréguliers et leurs familles. Le majeur défi pourrait être d'identifier les formes de coopération de développement qui peuvent offrir aux personnes les alternatives valables à la migration irrégulière.

La session sera basée sur les premières discussions du FMMD sur la migration irrégulière, mais d'une perspective de partenariats ou initiatives conjointes afin de mieux gérer la migration pour ses effets au développement. Elle considérera aussi son importance pour changer les perceptions des migrants dans la société, réduire la xénophobie et encourager le bien-être et le développement humain des migrants dans la société. A cette fin, il est essentiel de comprendre les dimensions réelles du phénomène, la distribution géographique, les différents types de migration irrégulière, leurs caractéristiques et les politiques appropriés.

Table ronde 2 – Mobilité humaine et développement humain

Les experts conviennent qu'il est nécessaire de *défaire* le concept du développement dans le débat des effets de mobilité humaine. Ce fait permettrait de considérer, dans le débat, les conséquences nettes de la migration, non seulement pour les marchés de travail et les économies des pays d'origine et d'accueil, mais également pour le développement humain des migrants eux-mêmes et les communautés dont ils sont issus ou auxquelles ils déménagent.

La table ronde examinera quelques initiatives transnationales spécifiques présentées par les gouvernements et la Société civile, lesquelles assurent que la mobilité humaine se produise de telle manière qu'elle soutient à fomentier le développement humain des migrants, de leurs familles et des communautés d'origine et d'accueil. L'amélioration des prospects et des résultats pour les migrants (par exemple, à travers des opportunités du marché de travail, la santé, l'éducation et le soutien de formation) peut mettre en valeur leur intégration et réintégration, ainsi que leurs capacités pour assurer le bien-être et le développement de leurs familles et communautés. Les considérations spéciales des besoins liés au genre, les soins médicaux, le bien-être social des migrants et des familles à l'étranger, ainsi que des familles laissées aux pays d'origine, peut intensifier les effets de la migration au développement.

La table ronde présentera les stratégies individuelles et conjointes des pays d'origine et d'accueil visant à réaliser les bénéfices mutuels et individuels du développement pour la migration, et tenant compte notamment des droits humains et des différences de genre. Elle complétera la table ronde 1 et mettra à profit les débats

antérieurs du FMMD sur le développement humain et la mobilité de la main d'œuvre. Elle peut aussi adresser quelques résultats clef des FMMD précédents, comme l'estimation des bénéfices de plusieurs projets de protection sociale à travers pays, ou les coûts et risques réduits de la migration, avec une approche plus explicite sur le genre et la famille.

TR 2.1 La mobilité de travail - stratégies pour le développement humain.

Cette session recherchera quelques stratégies clés pour maximiser le développement humain des migrants dans le domaine de la mobilité transfrontalière du travail. Selon l'approche de partenariats du FMMD, cinq domaines stratégiques pour des actions conjointes de la part des pays d'accueil et d'origine seront traitées pour élargir les opportunités et les capacités des migrants, la diaspora et leurs familles.

- i) la réduction des coûts et des risques de la migration (comme les hauts tarifs de recrutement ou l'exploitation ou l'abus des migrants de la part des recruteurs, employeurs, etc.) ;
- ii) la reconnaissance et l'amélioration de l'éducation, la formation et les habiletés du migrant/de la diaspora et la famille qui se trouve dans le pays d'origine ou à l'étranger;
- iii) les soins médicaux pour les migrants et leurs familles ;
- iv) programmes d'assistance sociale en faveur des migrants et des familles laissées dans le pays d'origine ;
- v) l'identification des obstacles et des possibilités de faciliter la migration circulaire spontanée dans les pays d'origine et les pays d'accueil.

Ces aspects affectent la capacité des migrants, de la diaspora et de leurs familles d'exercer leurs droits humains, de bénéficier de la migration et de contribuer à élargir les efforts de développement dans les sociétés de leurs pays d'accueil et d'origine. Les premières réunions antérieures du FMMD ont identifié des accords bilatéraux pour la migration de travail temporaire et circulaire comme moyens efficaces pour gérer les flux de travail transfrontalier au profit économique mutuel des pays d'accueil et d'origine. De la même manière, l'élaboration d'un cadre législatif, facilitant la migration circulaire a été discutée, y compris la façon dont les politiques différentes affectent les conditions requises d'une mobilité augmentée. Cette session révisera ces questions du point de vue du développement humain et identifiera les bonnes pratiques des partenariats, comme les accords consulaires, les accords en matière de sécurité sociale, des systèmes médicaux partagés et d'autres systèmes d'assurance, l'assistance sociale portable, l'engagement de la diaspora, etc.

Cette session complétera le travail de la TR 1 sur les partenariats. En même temps, elle approfondira le thème traité dans les précédentes Tables rondes du FMMD sur la promotion de la migration régulière, la mobilité de travail et le développement humain, ainsi que les résultats des précédentes réunions du FMMD, comme la comparaison entre divers projets internationaux de protection sociale, ou les projets des secteurs privé et public sur la réduction des prix et des risques de la migration.

TR 2.2 Migration, genre et famille

Cette session soulignera deux préoccupations fondamentales qui émergent dans tous les discussions sur la migration et le développement (genre et famille) que les réunions précédentes du FMMD ont traité comme d'importance secondaire. Bien qu'elles apparaissent de façon importante dans la littérature actuelle sur le développement, il y a eu peu de discussions internationales sur le lien entre le genre, la famille, la migration et le développement (Sondage mondial 2009 sur le Rôle des femmes dans le développement). Pourtant, c'est dans les domaines de la famille et le genre où les responsables politiques se trouvent le plus désemparés à propos des questions comme le développement humain, les droits humains, l'égalité des opportunités, etc., qui sont essentiels pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Il y a une évidence croissante que l'habilitation des femmes migrantes et de la diaspora constituent de facteurs importante pour la formation de la famille, le développement communautaire et la réduction de la pauvreté. Également, la famille peut être une force essentielle pour la cohésion sociale et le développement de la société.

Les rôles du genre et de la structure de la famille peuvent être influés considérablement par, et peuvent gravement influencer, les patrons de la migration et ses résultats sur le développement et vice-versa. Par exemple, les changes que la migration peut occasionner aux structures des familles traditionnelles ou les liens de genre dans les familles peuvent aussi influencer le développement des enfants. Également, la migration des hommes et des femmes peut avoir des impacts différentiels sur le développement de la famille dans les pays d'accueil et d'origine. On a besoin de nouveaux politiques afin d'amorcer ces défis.

Cette session démontrera que la famille et le genre sont importants pour comprendre les causes et les conséquences développementales de la migration, et comment les de les prendre en compte pour élaborer de politiques cohérentes. De la même manière, elle identifiera quelques politiques et programmes qui s'appliquent aux femmes et familles dans le contexte de la migration et le développement. Ces politiques pourraient inclure la pension alimentaire dans les pays d'accueil et d'origine, l'éducation basée sur le genre et la formation pour l'émigration,

l'intégration et le retour au pays d'origine, l'identité et la mobilisation de la jeunesse migrante/de la diaspora, les politiques d'immigration sensibles au genre, le traitement des victimes de la traite et de l'exploitation basée sur le genre, etc. Cette session approfondira aussi les discussions précédentes du FMMD sur la protection et l'habilitation des migrants, et complétera la TR 2.1 en s'approchant au développement humain à travers des prismes du genre et de la famille.

Table ronde 3. Politique et cohérence institutionnelle pour adresser le lien entre la migration et le développement

Dans toutes les réunions du FMMD, on a identifié la cohérence politique et institutionnelle comme le pilier principal du FMMD qui soutient les autres thèmes à propos de la migration et du développement.

De discussions approfondies ont été tenues sur le concept de *la cohérence des politiques et programmes* au sein des gouvernements, les mécanismes nécessaires pour avoir des arrangements *plus cohérents* au sein des gouvernements et la nécessité et les moyens d'évaluer ces concepts et arrangements. De plus en plus, les gouvernements reconnaissent la nécessité de *lier les données et la recherche pertinente* avec l'élaboration de politiques cohérentes, basées sur preuves à propos des aspects actuels et récents du lien entre la migration et le développement, qui seront aussi pertinentes dans le contexte du changement climatique et son impact sur la migration et le développement, le renforcement de la coopération et des partenariats entre les gouvernements et les experts non-gouvernementaux est devenu l'objectif déclaré de tous les efforts visant l'information et le renforcement de la cohérence politique et institutionnelle sur la migration et le développement, et l'élaboration de plus de politiques basées sur l'évidence.

Également, les Processus consultatifs régionaux (PCR) sur la migration et les forums interrégionaux ont été abordés dans toutes les réunions du FMMD, en soulignant la coordination et la cohérence par le biais d'un dialogue informel et la création des partenariats et de l'habilitation. Quoique pas tous les PCR s'occupent du lien entre la migration et le développement, un nombre croissant de ces forums ont abordé la discussion de ce lien et ont développé un dialogue constructif qui renforce les deux, le FMMD et ces cadres régionaux et interrégionaux.

TR 3.1 Évaluation de l'impact de la migration sur le développement social et économique, et leur approche dans la relation cause et effet.

En termes généraux, on a largement reconnu que, même si les politiques sur la migration s'adressent à stimuler le développement, elles ne peuvent pas, par elles-mêmes, s'adresser au

sous-développement. Également, les politiques de développement qui ne prennent pas en compte la migration peuvent être incomplets dans leurs approches des causes et conséquences du développement.

Ces deux questions (adresser les causes et conséquences de la migration liées au développement et l'évaluation de la contribution de la migration au développement) doivent être plus développées par moyen de politiques cohérentes qui contribuent à une discussion plus ample sur l'interaction compliquée entre la migration et le développement. Il est nécessaire d'avoir des critères afin d'évaluer l'impact des politiques et des pratiques qui lient la migration au développement, les effets de la migration sur le développement social et économique dans les pays d'accueil et d'origine, les conséquences du développement sur l'intégration et la réintégration de migrants et l'étude continue des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et leur lien avec la migration.

Cette session tiendra compte du souhait des gouvernements d'entamer à une approche plus ample des causes et effets de la migration sur le développement et d'évaluer les impacts spécifiques de la migration sur le développement social et économique des pays d'accueil et d'origine.

Cette session reprendra les conclusions des réunions précédentes du FMMD à propos des données prioritaires et des conclusions des recherches qui soutiennent l'existence d'une meilleure cohérence des politiques ; aussi l'état actuel et le développement des profils de migration seront pris en compte, selon les suggestions du FMMD d'Athènes. Pendant le procès préparatoire et parallèlement à la élaboration du document de fond de la session, on veut réaliser une recherche informelle à propos de la cohérence politique et institutionnelle avec les États intéressés, qui participent au FMMD. Les résultats seront présentés et présentés au FMMD du Mexique. La préparation de la session des activités du Groupe de travail ad-hoc sur La Recherche, l'Information et la Cohérence politique, y compris un atelier préliminaire sur les évaluations d'impact et d'autres indicateurs liés, avec la participation des experts gouvernementaux, agences membres du Groupe Mondial sur la Migration (GMM) et des experts de la Société civile.

TR 3.2 Évaluation de la pertinence et de l'impact du changement climatique sur la migration et le développement

La cohérence politique des gouvernements et d'autres acteurs est aussi pertinente dans le contexte du changement climatique et son impact sur la migration et le développement. Malgré les nombreuses études académiques sur ce thème de plus à plus important, les États et d'autres acteurs ont discuté très peu du changement climatique, la migration et le développement. Cette session amorcera le dialogue sur ce sujet en posant des questions comme : Quels sont les aspects clés pour le développement causés par l'impact du changement climatique sur la migration ? Peut-on considérer la migration comme une forme d'adaptation ? Quels types de partenariats peut-on créer entre les gouvernements et d'autres acteurs afin d'évaluer les conséquences du changement climatique sur la mobilité humaine et comment peut-on adresser les possibles fluxes migratoires résultant du changement climatique ?

Cette session fera un répertoire des aspects clés et des découvertes académiques liées qui s'adressent à la migration causée par l'environnement et qui partagent la connaissance existante de ce thème, y compris les Plans nationaux d'adaptation pour l'action sur le changement climatique et leurs conséquences sur la migration et le développement. Un échange basé sur l'évidence à propos de ce problème représentera un premier pas utile pour les gouvernements qui participent au FMMD, afin de commencer la discussion de ce complexe aspect dans un cadre informel.

TR 3.3 Comment les forums interrégionaux et les PCR, peuvent-ils inclure de la meilleure manière la connexion migration- développement ?

Selon les réunions précédentes du FMMD et les recommandations spécifiques du FMMD d'Athènes, cette session révisera encore un fois les activités et le progrès des processus et forums interrégionaux en les liant de façon plus productive avec les préoccupations sur la migration et le développement. Cela inclura une discussion sur la meilleure manière dont les forums et les PCR interrégionaux pourront incorporer le lien entre la migration et le développement dans leur agendas respectifs comment ces activités pourront être utiles au FMMD et comment les conclusions des réunions précédentes du FMMD peuvent contribuer aux processus régionaux et interrégionaux. Les gouvernements intéressés fourniront des actualisations sur les activités régionales et discuteront des conclusions et des résultats du rapport de l'évaluation 2009 sur les PCR.